

Henri Bonneau
Commissaire-Enquêteur

La Grange de Boeil
87520 VEYRAC
tél et fax : 05.55.77.50.16
e-mail : henrybonneau@orange.fr



COMMUNE D'EYBOULEUF
HAUTE-VIENNE
87 400

RAPPORT D' ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIF AU PROJET D' ELABORATION
DE LA CARTE COMMUNALE

sur le Territoire de la commune d'EYBOULEUF

Etabli le 16 novembre 2015

SOMMAIRE

1 -	PRESENTATION DE L'ENQUETE.....	1
1.1	OBJET DE L'ENQUETE.....	1
1.1.1	DEMANDEUR.....	1
1.1.2	SUJET.....	1
1.2	LEGISLATION ET REGLEMENTATION CONCERNEE.....	1
1.3	DECIDEURS DE L'ENQUETE.....	1
1.3.1	AUTORITE ET SON ARRETE.....	1
1.3.2	DUREE, DATES ET LIEU DE L'ENQUETE.....	2
1.3.3	DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR.....	2
2 -	DESCRIPTION DU PROJET PRESENTE	2
2.1	DEFINITION.....	2
2.2	CONTENU DU DOSSIER.....	2
2.2.1	CHEMISE 1.....	2
2.2.2	CHEMISE 2.....	2
2.3	VERIFICATION DE LA CONFORMITE DU DOSSIER PRESENTE.....	3
3 -	PUBLICITE.....	3
3.1	AFFICHAGE EN MAIRIE, ET SUR LA COMMUNE.....	3
3.2	PARUTIONS DANS LES ANNONCES LEGALES DANS LA PRESSE.....	3
3.3	CERTIFICAT D'AFFICHAGE.....	3
4 -	DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	3
4.1	VERIFICATION DU DOSSIER SOUMIS A CONSULTATION.....	3
4.1.1	PRENDRE CONNAISSANCE DU PROJET.....	3
4.1.2	DERNIERES VERIFICATIONS.....	4
4.1.3	VISA DU REGISTRE.....	4
4.2	CONSULTATION DU DOSSIER PAR LE PUBLIC.....	4
4.3	PERMANENCES TENUES EN MAIRIE PAR LE CE.....	4
4.4	FORMALITES DE CLOTURE DE L'ENQUETE.....	4

5 -	OBSERVATIONS du PUBLIC recueillies par le C.E. durant l'Enquête.....	5
5.1	VISITES DU PUBLIC PENDANT LES PERMANENCES TENUES PAR LE C.E.....	5
5.1.1	DEPOSEES SUR LE REGISTRE.....	5
5.2	OBSERVATIONS ECRITES SUR LE REGISTRE HORS DES PERMANENCES DU CE.....	6
5.3	OBSERVATIONS ADRESSEES OU DEPOSEES A L'ATTENTION DU CE.....	6
6 -	CONSULTATION AVEC LE DEMANDEUR avant et pendant l'Enquête.....	6
6.1	REMISES DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES	6
6.1.1	COURRIER ETABLI PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.....	6
6.2	CONSULTATIONS PENDANT LES PERMANENCES TENUES PAR LE C.E.....	6
7 -	CONSULTATION ET ENTREVUE APRES L'ENQUETE.....	6
7.1	PROCES-VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET DEMANDES RECUEILLIES.....	6
7.2	COURRIER VENANT EN REPONSE AU PROCES VERBAL.....	6
8 -	ANALYSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC RECUEILLIES, ET DES REPNSES VENANT EN REPONSES AU P.V. DE SYNTHESE	
1 -	Observations orale et écrite déposée par Madame M. LEMASSON, propriétaire dans le bourg.....	7
2 -	Visite et observation de Madame C. CAPET, propriétaire au hameau de la Roche.....	7
3 -	Visite et demandes de la famille BAGNAUD.....	7
4 -	Visite et demandes de Madame SUCHAUD, propriétaire Aux Fromentaux, et à la Tuilerie du Verdurier.....	8
5 -	Demande écrite sur le Registre (hors permanence du C.E) par Madame M. LEBLOIS, propriétaire dans le Bourg.....	8
6 -	Visite de Madame N. DAUCHEZ, propriétaire Au Patural.....	8
7 -	Visite et demandes de Madame F. PFEIFER, co-propriétaire à Veyvialle.....	9
8 -	Visite de Monsieur D. CADET, propriétaire au hameau le Masbaret.....	9
9 -	Visite et observation de Monsieur E. FLAQUIERE, propriétaire au hameau La Tuilerie du Verdurier.....	9

9 -	PIECES JOINTES AU RAPPORT D'ENQUETE.....	10
9.1	LE CERTIFICAT D'AFFICHAGE.....	10
9.2	LE REGISTRE D'ENQUETE.....	10
9.3	LE DOSSIER D'ENQUETE.....	10
	LES CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVES DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR.....	

RAPPORT D'ENQUETE

Relative au projet d'élaboration de la Carte Communale sur la commune d'Eybouleuf

1 PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1 OBJET DE L' ENQUETE

1.1.1 DEMANDEUR

L'enquête Publique, objet du dossier présenté, a été sollicitée et organisée par la Commune d'EYBOULEUF en Haute-Vienne,

1.1.2 SUJET

L' Enquête Publique a pour objectif d'examiner le Projet présenté pour l'élaboration de la Carte Communale sur le territoire de la commune d'Eybouleuf.

1.2 LEGISLATION ET REGLEMENTATION CONCERNEE

La présente demande d'autorisation, fait référence aux principaux textes officiels ci-après :

- *Code général des collectivités territoriales ;*
- *Code de l'urbanisme et notamment l'article R. 124-6 ;*
- *Code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 à 123-19 et R. 123-1 à R. 123-46 ;*
- *Délibération du conseil municipal n°2012-26 en date du 14 septembre 2012 prescrivant l'élaboration de la carte communale ;*
- *Avis de la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles en date du 11 mai 2015 ;*
- *Avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement en date du 1^{er} juin 2015 ;*
- *Accord de dérogation au 1^{er} alinéa de l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme*

1.3 DECIDEURS DE L'ENQUETE

1.3.1 AUTORITE ET SON ARRETE

An. 1

Par Monsieur le Maire de la Commune d'Eybouleuf, qui a ordonné l'ouverture de l'Enquête Publique et par ARRETE MUNICIPAL en date du 20 juillet 2015.

1.3.2 DUREE, DATES ET LIEU DE L'ENQUETE

L' Enquête Publique ouverte pour une durée de trente trois jours consécutifs : *du mardi 15 septembre au samedi 17 octobre 2015 inclus*, à la mairie d'EYBOULEUF (articles 1 - 3 et 4 de l'arrêté). Le dossier complet étant déposé à la mairie d'EYBOULEUF et pouvant être consulté par le public pendant la durée de l'Enquête , aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public.

1.3.3 DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

An. 2 Nous, soussigné Henri BONNEAU, domicilié à " La Grange de Boeil " 87520 VEYRAC, avons été désigné Commissaire Enquêteur titulaire par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges le *24 juin 2015 (Ordonnance E 15-040/87 cc)*.
Monsieur Guy JOUSSAIN étant désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

2 DESCRIPTION DU DOSSIER PRESENTE, du Projet d'Élaboration de la Carte Communale d'Eybouleuf

2.1 DEFINITION

Le Dossier présenté à la consultation du public est sous la forme d'un dossier fermé à sangles comprenant 2 chemises avec documents insérés et d'un plan au format A0.

2.2 CONTENU DU DOSSIER

2.2.1 CHEMISE 1 (à sangles) documents établis par le maître d'œuvre GEOSCOPE

- Résumé non Technique
- Rapport de présentation – Volet 1
- Rapport de présentation – Volet 2
- Rapport de présentation – Volet 3
- Rapport de présentation – Volet 4
- Évaluation Environnementale – Éléments complémentaires
- Copie courrier du *11 mai 2015* de la D.D.T adressé à Monsieur le Maire d'Eybouleuf
- Copie Avis de la CDCEA, séance du *21 avril 2015*

An. 3 - Plan de Zonage de la Commune d'Eybouleuf, à l'échelle 1/5000e établi par Géoscope en date de *juillet 2015*.

2.2.2 CHEMISE 2

An. 4 et 5 - Courrier du *11 mai 2015*, adressé par la Direction Départementale des Territoires, avec joint l'Avis rendu le *21 avril 2015*, par la CDCEA (*Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles*).

An. 6 et 7 - Courrier du 01 juin 2015, de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne adressé à Monsieur le Maire d'Eybouleuf avec joint l'Avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, établi le 01 juin 2015.

An. 8 - Rapport de Présentation avec ses Observations, établi le 23 juillet 2015, par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne

2.3 VERIFICATION DE LA CONFORMITE DU DOSSIER PRESENTE

Nous, le Commissaire Enquêteur n'avons pas relevé de manque de documents et autres plans au Dossier présenté au public, et ce pour pouvoir procéder à l'ouverture de l'Enquête Publique.

3 PUBLICITE

3.1 AFFICHAGES EN MAIRIE, ET SUR LA COMMUNE

An. 9 Des Avis au Public, informant la soumission à l'Enquête Publique ont été affichés en Mairie à l'intérieur et à l'extérieur (*dans le panneau d'affichage protégé*), et à divers endroits de la commune (*sous forme de panonceaux protégés et plantés*).

An. 10 Un tableau récapitulatif des jours et horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie, avec l'adresse du site internet de la Mairie, a été établi et apposé au tableau d'affichage à l'extérieur de la Mairie.

3.2 PARUTIONS DES ANNONCES LEGALES DANS LA PRESSE

Dans le Populaire du Centre

- parutions (2) le lundi 31 août et le mardi 15 septembre 2015

An. 11

Dans l'Echo du Centre

- parutions (2) le lundi 31 août et le mardi 15 septembre 2015

3.3 CERTIFICAT D'AFFICHAGE

An. 12 Le Certificat d'Affichage a été délivré par Monsieur le Maire de la commune d'Eybouleuf le 15 septembre 2015.

4 DEROULEMENT DE L'ENQUETE

4.1 VERIFICATION DU DOSSIER SOUMIS A CONSULTATION PAR LE PUBLIC

4.1.1 REUNION PREPARATOIRE A LA MAIRIE POUR PRENDRE CONNAISSANCE DU PROJET

Visite avant le début de l'enquête (*le 20 juillet 2015*) à la mairie d'Eybouleuf pour prendre connaissance du projet et du Dossier d'enquête constitué. Le commissaire suppléant Monsieur Guy JOUSSAIN m'accompagnait lors de cette réunion préparatoire.

4.1.2 DERNIERES VERIFICATIONS

Avant l'ouverture de l'enquête publique, j'ai pu vérifier que le dossier constitué pour être présenté à l'enquête était bien complet et présenté, que le Registre d'Enquête était bien conforme pour être mis à la disposition du public.

Pour une meilleure appréhension du projet par le public, un plan graphique au format maxi de A0, établi par le cabinet Géoscope a été affiché et maintenu sur un mur, et ce, durant toute la durée de l'enquête publique.

Une zone de confidentialité a bien été prévue.

Préalablement, j'avais également vérifié à divers endroits sur la commune l'existence et la conformité des panneaux d'affichage mis en place.

4.1.3 VISA DU REGISTRE

J'ai procédé à la cotation et au paraphe des 32 pages du Registre d'Enquête ouvert et ce, avant l'ouverture de l'Enquête au Public.

4.2 CONSULTATION DU DOSSIER PAR LE PUBLIC

Le Public voulant consulter le Dossier et le plan du territoire de la commune joint, et ce, en dehors des permanences tenues par le C.E... a pu être accompagné à tout moment par le secrétaire de la Mairie pendant toute la durée des heures ouvrables et de l'Enquête.. et si elle le désirait, laisser une observation écrite sur le Registre ouvert, ou déposée, ou adressée par lettre à mon intention, ou par courrier électronique sur le site de la mairie de d'Eybouleuf.

4.3 PERMANENCES TENUES EN MAIRIE PAR LE C.E

J'étais présent aux permanences effectuées à la Mairie (salle commune de réception), aux jours et heures fixés par l'Arrêté et Avis au Public comme suit :

- Le mardi 15 septembre 2015 de 9 heures à 12 heures (ouverture de l'Enquête)
- Le mercredi 23 septembre 2015 de 9 heures à 12 heures
- Le lundi 12 octobre 2015 de 14 heures à 17 heures
- Le samedi 17 octobre 2015 de 9 heures à 12 heures (clôture de l'enquête)

4.4 FORMALITES DE CLOTURE DES ENQUETES

A l'expiration du délai de l'enquête (*samedi 17 octobre 2015 à 12h30*), j'ai signé et clos le Registre d'Enquête. Au préalable, je m'étais assuré auprès du secrétariat de la Mairie, qu'aucune autre observation n'avait été adressée à mon intention par dépôt, courrier poste ou par courrier électronique.

5 OBSERVATIONS du PUBLIC recueillies par le C.E. durant l'enquête

5.1 VISITES DU PUBLIC PENDANT LES PERMANENCES TENUES PAR LE C.E.

J'ai reçu 9 visites lors des 4 permanences tenues, et des observations ont été déposées sur le Registre d'Enquête ouvert :

5.1.1 DEPOSEES SUR LE REGISTRE :

- Lors de la permanence tenue le mardi 15 septembre 2015 :
 - Reçu visite de Madame CAPET Colette, qui sollicite que sa parcelle n°196 à La Roche, soit rendue constructible
- Lors de la permanence tenue le mercredi 23 septembre 2015 :
 - Reçu visite des consorts BAGNAUD, qui sollicitent l'agrandissement de la partie constructible de la parcelle N°0946, sur toute la longueur de la voie communale. Pour ce qui concerne la parcelle B 0071, ils demandent le maintien de sa constructibilité.
 - Reçu visite de Madame SUCHAUD, qui sollicite la constructibilité des parcelles 0073, 0074 et 0026 situées Aux Fromentaux et Tuilerie.
 - Reçu visite de Madame LEMASSON Monique qui a déposé une demande de constructibilité d'une partie de terrain.
- Lors de la permanence tenue le lundi 12 octobre 2015 :
 - Reçu visite de Madame DAUCHEZ Nicole, qui demande à ce que la partie arrière de la parcelle N°864 située Au Patural, soit constructible (*partie côté route étant déjà construit*).
 - Reçu visite de Madame PFEIFER, co-proprétaire de parcelles à Veyvialle, qui souhaite que celles-ci soient rendues constructibles
- Lors de la permanence tenue le samedi 17 octobre 2015 :
 - Reçu visite de Monsieur CADET Daniel, demande qu'une partie de parcelle n°1024 au Masbaret, puisse être constructible côté route.
 - Reçu visite de Monsieur FLAQUIERE Éric, propriétaire Aux Fromentaux, qui déclare être opposé à la constructibilité des parcelles qui lui sont voisines, et dépose une lettre exposant son souhait.
 - Reçu visite de Madame LEMASSON Monique (*venue pour la 2ème fois*) et qui a déposé une demande écrite par lettre jointe.

5.2 OBSERVATIONS ECRITES SUR LE REGISTRE D'ENQUETE, et hors permanences du CE

- Le 03 octobre 2015 :

- Demande déposée par Madame LEBLOIS Martine qui souhaite que la parcelle n° A 383 dans le Bourg, soit rendue entièrement constructible.

5.3 OBSERVATIONS ADRESSEES OU DEPOSEES A L'ATTENTION DU CE

Aucune observation adressée par courrier électronique et à mon intention.. auprès du secrétariat de la Mairie d'Eybouleuf.

6 CONSULTATIONS ET ENTREVUES AVANT, et PENDANT L' ENQUETE, avec Monsieur le Maire

6.1 REMISES DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES POUR JOINDRE AU DOSSIER ET AVANT DEBUT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

An. 8 6.1.1 Courrier établi le *23 juillet 2015* par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, et adressé à Monsieur le Maire (*courrier non arrivé lors de notre première entrevue du 20/09/2015*).

6.2 CONSULTATIONS PENDANT LES PERMANENCES TENUES PAR LE C.E

Pendant les permanences tenues, visites régulières de Monsieur le Maire et du 1^{er} adjoint, pour prendre connaissance des observations reçues.. et sur l'intérêt manifesté par le public sur ce projet soumis à enquête publique.. Monsieur le Maire apportant des informations complémentaires et ses remarques sur les observations et demandes exposées.

7 ENTREVUE APRES L'ENQUETE, auprès de Monsieur le Maire :

7.1 PROCES-VERBAL de SYNTHESE des Observations et des Demandes recueillies

An. 13 et An 14 Procès-Verbal établi le *21 octobre 2015*, avec courrier joint du *22 octobre* fixant le délai de réponse pour que Monsieur le Maire puisse adresser en retour ses observations.

Ces 2 documents étant remis le *22 octobre 2015*, en main-propre à Monsieur le Maire, réunion informelle pendant laquelle nous avons recueilli ses premières observations orales en réponses.

7.2 COURRIER VENANT EN REPONSE AU PROCES-VERBAL, et adressé par Monsieur le Maire

An. 15 Il nous a été adressé le *02 novembre 2015*, par Monsieur le Maire de la commune d'Eybouleuf, un courrier venant avec les réponses à nos observations exposées dans notre P. V de Synthèse et discutées lors de notre entrevue après enquête. Monsieur le Maire, confirmant et répondant à tous les points particuliers que nous avons chronologiquement exposés.

8 ANALYSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC RECUEILLIES ET DES REPONSES VENANT EN REPONSES AU P.V DE SYNTHESE

1 – Observations orale et écrite déposées par Madame Monique LEMASSON, propriétaire dans le bourg

Madame LEMASSON m'a exposé ses observations et fait prendre connaissance de sa lettre adressée le 16 septembre 2015 à Monsieur le Maire, et de ses demandes.

Madame LEMASSON est revenue le 17 octobre 2015, lors de la dernière permanence tenue par le C.E et elle m'a remis une lettre de demande, celle-ci étant jointe au registre d'Enquête.

Avis venant en réponse, par Monsieur le Maire :

Les 2 parcelles citées sont déclarées à la PAC, néanmoins compte-tenu de leur situation et de l'éventualité du développement de la commune, Monsieur le Maire émet un avis plutôt favorable.

Avis du Commissaire-Enquêteur :

Nous ne pouvons que partager cet avis, ces parcelles restant dans la densification du bourg.

2 – Visite et observation de Madame CAPET Colette, propriétaire au hameau de La Roche

Madame CAPET sollicite que sa parcelle n°196, soit rendue constructible.

Elle joint à sa demande copies d'un Plan et Procès-Verbal de Bornage, et d'une Demande de Certificat d'Urbanisme établie par un cabinet d'expert-géomètre avec projet de création de 4 lots (*documents joints en Annexe 1*)

Avis venant en réponse, par Monsieur le Maire :

Son observation oralement recueillie, ce cas particulier reste à étudier..

Avis du Commissaire-Enquêteur :

Cette parcelle n'est pas dans le projet d'élaboration de carte actuelle.. néanmoins nous proposerons que celle-ci soit incluse dans la prochaine révision des documents, cette parcelle étant dans la continuité du tissu des constructions déjà existantes du hameau de La Roche.

3 – Visite et demandes de la famille BAGNAUD

La famille BAGNAUD sollicite l'agrandissement de la partie constructible de la parcelle n°0946 située dans le Bourg, et ce sur toute la longueur de la voie communale.

Ce terrain est déjà desservi à directe proximité par les réseaux. La marre existante en fond de parcelle sera supprimée.

Pour la parcelle B 0071, Aux Garennes, ils demandent que celle-ci soit maintenue en constructibilité, aux motifs qu'un C.U avait déjà été accepté.

Une servitude de passage a déjà été aménagée (*validée par le Conseil Général en date du 9 avril 2013*).

Sur les parties de la parcelle juxtante B 0072, 2 maisons sont déjà construites.

Avis venant en réponse, par Monsieur le Maire :

Pour ce qui concerne la parcelle A 946 dans le bourg.. celle-ci est déclarée à la PAC, néanmoins la partie la plus proche de la zone déjà construite pourrait faire l'objet d'une étude, l'extension du reste de la parcelle faisant l'objet d'une prochaine révision des documents.

Pour ce qui concerne la parcelle B 0071 Aux garennes, la CDCEA et la Chambre d'Agriculture ont unanimement prononcé leur opposition.. ce projet pourra néanmoins être réétudié lors d'une future révision du document d'urbanisme de la commune.

Avis du Commissaire-Enquêteur :

Nous ne pouvons que rappeler et partager les Avis défavorables déjà prononcés par les CDCEA et la Chambre d'Agriculture.

4 – Visite et demandes de Madame SUCHAUD, propriétaire Aux Fromentaux, et à la Tuilerie du Verdurier

Madame SUCHAUD, sollicite que les parcelles 0073, 0074 et 0026 soient maintenues constructibles, celles-ci ayant déjà obtenu des C.U

Avis venant en réponse, par Monsieur le Maire :

Malgré l'existence d'un certificat d'urbanisme précédemment positif.. ces parcelles font l'objet d'un avis défavorable exposé par la CDCEA et la Chambre d'Agriculture.

Avis du Commissaire-Enquêteur :

Ces parcelles ont effectivement été par ces 2 Autorités, déclarées en zone d'exploitation agricole et donc non constructibles ; néanmoins, elles pourraient faire l'objet d'une ré-évaluation lors d'une révision du document d'urbanisme.

5 – Demande écrite sur le Registre (hors permanence du C.E) par Madame LEBLOIS Martine, propriétaire dans le Bourg

Madame LEBLOIS sollicite que la parcelle A 383 soit entièrement constructible, celle-ci étant déjà enclavée en totalité dans une zone déjà construite (*parcelles 1015, 255, 474*) et quelle soit prévue dans la zone à construire (*les parcelles 688, 477, 1016*). Elle a apporté un plan cadastral (*document joint*).

Avis venant en réponse, par Monsieur le Maire :

Cette parcelle étant au centre du bourg, Monsieur le Maire ne s'oppose pas à l'étude et à la prise en compte partielle du projet présenté.

Avis du Commissaire-Enquêteur :

Nous proposerons également la prise en compte de cette parcelle, celle-ci étant dans la densification même du bourg.

6 – Visite de Madame DAUCHEZ Nicole, propriétaire Au Patural

Monsieur FLAQUIERE dépose une observation orale et une observation écrite sur lettre jointe à sa demande (*document joint*).

Monsieur FLAQUIERE expose qu'il est opposé à ce que cette partie constituant la hameau soit rendue constructible, et cela bien tel que le projet de la Carte Communale le précise.

Avis venant en réponse, par Monsieur le Maire :

Les terrains concernés ne figurent pas dans le projet exposé à l'enquête publique.

Avis du Commissaire-Enquêteur :

Cette observation ne relève pas de l'intérêt général et elle est hors du sujet présenté.

9 PIECES JOINTES AU RAPPORT D'ENQUETE

9.1 LE CERTIFICAT D'AFFICHAGE

An. 12 Le certificat d'affichage a été établi et visé le *15 septembre 2015* par Monsieur le Maire.. est joint en Annexe.

9.2 LE REGISTRE D'ENQUETE

Le Registre d'Enquête dûment clos et revêtu de ma signature est joint au Rapport d'Enquête déposé.

9.3 LE DOSSIER D'ENQUETE

Le Dossier complet avec ses Annexes (*sus-avant énumérées*) est également joint au présent Rapport d'enquête.

LES CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVES DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR :

Ils font l'objet d'un document séparé, joint au présent Rapport d'Enquête Publique.

Rapport d'Enquête Publique relative au projet
d'Élaboration de la Carte Communale de la
Commune d'EYBOULEUF

Etabli et clos à Veyrac
le 16 novembre 2015

par Henri BONNEAU
Commissaire-enquêteur

